



Troisième édition du Baromètre de l'Investissement Responsable

Epargnants et conseillers veulent comprendre l'impact concret des placements, notamment sur l'environnement

Paris, le 27 janvier 2022 – CPR AM et Insight AM présentent la troisième édition du Baromètre annuel de l'Investissement Responsable (IR).

Sous la houlette de CPR AM, le cabinet Insight AM, avec OpinionWay et Spoking Polls, a interrogé un panel représentatif d'épargnants et de conseillers financiers (banques privées et conseillers en gestion de patrimoine) en France, afin de renouveler et d'affiner les résultats de l'étude annuelle sur leur appréciation de l'IR.

L'IR s'affirme comme une composante incontournable du conseil en gestion et de l'épargne des Français. La confiance qu'il suscite reste intacte et la conviction dont il fait l'objet se renforce aussi bien chez les épargnants que chez les conseillers. L'édition 2021 introduit enfin la notion d'*impact investing* qui, si elle n'est pas encore bien connue, semble en mesure de lever plusieurs des freins invoqués par les panels à la généralisation de l'IR.

Des épargnants toujours disposés à investir de façon responsable

L'IR reste une marque de confiance pour 65% du panel, soit un niveau identique aux deux dernières éditions. La moitié des épargnants interrogés manifeste une volonté forte de conversion en se déclarant prête à investir une part significative de son épargne (supérieure à 30%) dans des produits d'IR.

L'IR est par ailleurs en train de bousculer les critères de sélection des placements. **64% des épargnants interrogés placent l'impact extra-financier de leurs investissements au moins au même niveau que la performance financière.**

Le regard des conseillers : l'IR est devenu un marché de l'offre

C'est désormais en termes de maîtrise du sujet et de facilité à en parler que l'édition 2021 aborde la connaissance de l'IR par les conseillers, puisque 71% d'entre eux se sentent pleinement à l'aise pour l'évoquer avec leurs clients.

L'implication des conseillers dans la sélection des produits d'IR fait écho à **une conviction qui se renforce significativement, désormais partagée par 42% du panel contre 30% en 2020**. Ils ne sont plus que 19% à considérer que l'intégration de produits d'IR dans leurs propositions d'allocation répond à un effet de mode, soit une baisse de 5 points par rapport à l'année précédente.

Labels : une vision contrastée

Vis-à-vis des labels, l'édition 2021 met en lumière un scepticisme accru des épargnants, puisqu'ils sont désormais 51% à considérer que la labellisation n'est pas de nature à les inciter à investir dans des produits d'IR, contre 40% un an plus tôt.

En revanche, les conseillers continuent d'afficher une forte adhésion aux labels, puisqu'ils sont 83% à leur faire confiance pour répondre aux attentes de leurs clients en matière d'IR – un chiffre qui se hisse même à 97% au sein des banquiers privés et contraste avec le scepticisme affiché par les épargnants.

Impact investing : une demande commune

Parmi les freins à la progression de l'IR, les épargnants pointent le manque d'indicateurs d'impact, qui remonte cette année de deux places et ressort en troisième position. Ces indicateurs sont même susceptibles de faire progresser la détention d'IR puisqu'ils sont très largement invoqués pour combler le manque d'information, premier frein identifié. **46% du panel interrogé demandent en effet des indicateurs explicites en matière environnementale, et 44% souhaitent connaître l'évolution de l'impact de leurs placements sur les trois dernières années**. Toutefois l'*impact investing* reste un concept à définir pour 80% du panel qui en ont très peu voire jamais entendu parler.

L'opinion des épargnants rejoint celle des conseillers, dont 43% invoquent le manque de preuves de l'impact réel des produits d'IR comme principal frein à leur commercialisation. Quant à la nature de l'information souhaitée, ils sont **47% à se prononcer en faveur d'indicateurs utilisés dans la construction des portefeuilles** plutôt que d'indicateurs *a posteriori* ou de notes ESG.

« Les investisseurs poursuivent en 2021 leur quête de sens pour leur épargne. Le Baromètre 2021 montre que l'IR s'impose dans la sélection des produits au même titre que la performance. C'est par le biais de l'impact investing, plébiscité par les épargnants et les conseillers, qu'il devrait parvenir à véritablement se généraliser. Les panels réclament des indicateurs et des preuves de l'impact positif des investissements sur l'environnement et la société, ce à quoi répondent les rapport annuels d'impact que nous publions pour plusieurs de nos fonds », souligne Arnaud Faller, directeur général délégué de CPR AM, en charge des investissements.

L'intégralité de l'étude est à retrouver [ici](#).

Méthodologie :

- Pour les épargnants : étude réalisée sur la base de 1132 personnes possédant une assurance-vie, un PEA ou un compte titres, et/ou ayant une épargne de plus de 10 000€, interrogées par Opinion Way en novembre 2021 via un questionnaire autoadministré en ligne.
- Pour les conseillers : étude réalisée auprès de 421 personnes (75 conseillers en banques privées et 346 conseillers en gestion de patrimoine), interrogées par Spoking Polls en novembre et décembre 2021 via des entretiens en ligne et téléphoniques.

Information :

Le présent document, donné à titre d'information, est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel CPR AM décline toute responsabilité.

A propos de Insight AM :

Insight AM s'adresse aux producteurs de produits financiers qui souhaitent mieux appréhender les attentes des distributeurs, conseillers en gestion de patrimoine et de leurs clients, identifier les tendances et capter les signaux faibles de la tierce distribution, revisiter leur positionnement de leurs gammes de produits à destination des épargnants particuliers au travers des enveloppes fiscales distribuées en architecture ouverte.

Insight AM, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 € - 239 route de Saint Pierre, 84330 MODENE - France – 882 538 440 RCS Avignon. <http://www.insightam.fr>

A propos de CPR Asset Management :

CPR AM est une société spécialisée en gestion, agréée AMF, filiale autonome à 100% d'Amundi. CPR AM se consacre exclusivement au métier de la gestion pour compte de tiers (institutionnels, entreprises, assurances, banques privées, gérants de fonds et professionnels du patrimoine). CPR AM couvre les principales classes d'actifs (actions, convertibles, diversifiés, taux et crédit).

CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris.

Contact :

Pauline MARTEAU

Responsable Relations Presse

T +33 1 53 15 70 01 – M +33 6 07 15 80 74

E pauline.marteau@cpr-am.com



<http://www.cpr-am.com>



[@CPR_AM](https://twitter.com/CPR_AM)



[cpr-asset-management](https://www.linkedin.com/company/cpr-asset-management)